Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 22

Artikel: Vaines promesses
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204277

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tôt petit — et, suivant les circonstances, vous accourrez, alerte et souriant, ou vous déroberez prestement à l'appel. Ce mot est rivé à votre personne comme le boulet au pied d'un forçat.

Un grand érudit a recherché la signification de la plupart des noms de baptême. Ce travail, plus sérieux qu'il ne paraît, exige une connaissance approfondie des langues anciennes.

Parmi les noms de baptême, les uns se rattachent aux langues sémitiques, les autres aux langues grecque, latine, slave, scandinave; enfin, les plus récents, aux langues gothiques.

Les prénoms d'hommes.

Les noms les plus élevés en gloire sont certainement ceux des archanges et des anges : Michel, Raphaël, Gabriel qu'on honorait en Phénicie parmi les dieux secondaires, — émanations de la divinité supérieure. Michel est la force suprême ; Raphaël, la force et la vertu ; Gabriel, la force créatrice.

On a donc tort de donner le nom de Gabrielle aux femmes. C'est un nom essentiellement masculin. Le plus fier nom terrestre est Georges, du grec *Georgios*, dominateur de la terre, qui subjugue la terre.

Après Georges, marchent, parmi les latins : Victor : vainqueur ; Léon : lion ; Maximilien : le plus grand ; Théophile : ami de Dieu ; Théodore : don de Dieu — Théobald, non scandinave, signifie à la fois Dieu et Amour.

André, c'est l'homme, en grec — et Charles (Karl), vieux gothique, c'est le jeune homme, le garçon.

Jacques, d'origine hébraïque, dérivant de Yacoub (Jacob), veut dire le séducteur, celui qui prend la place d'un autre. Méfiez-vous de Jacques.

Alexandre est un si vieux nom grec qu'on ignore sa signification. Philippe est un sportman. Son nom veut dire : qui aime les chevaux.

Henri est un opulent propriétaire, Heinrich, nom gothique : Riche en bois sacrés.

Toujours parmi les noms Goths, on classe : Albert : Noble race ; Raymond : Bouche pure ; Edmond : Bouche noble ; Edouard : Noble garde ; Guillaume : celui qui veut un casque ; Bernard : Cœur d'ours ; Louis, Klodewig, illustre nom si souvent donné aux rois Francs, dérive du Franc et signifie : Qui se connaît en hommes ; François, Francisque, Francis, veulent dire le Franc ; Maurice : le fils du Maure ; Frédéric est en gothique le même nom que Salomon en hébreu : Riche en paix.

Jules et César sont des noms Volsques, dont le significatif reste obscur ; Gustave scandinave : Celui sur lequel Dieu s'appuie.

Les prénoms de femmes.

Parmi les femmes, agenouillons-nous d'abord devant Marie (Myriam) : pleine de grâce, puis devant Jeanne (Johannah) : favorite de Dieu, Anne, Jeannine sont les mêmes noms, Noémi, sortie aussi de l'hébreu, veut dire : riche en grâces.

Sophie est la sagesse en grec. Marguerite est la perle précieuse. Lucie : la lumière (latin).

Thérèse : Qui sait dompter les bêtes féroces. Brave nom, bien porté par la plus enflammée des saintes, qui domptait ses passions, et la plus courageuse des impératrices.

Alice tire son nom d'une fleur admirable des montagnes alpestres : l'edelweiss, noble blancheur.

Les prénoms et la mode.

Autrefois, sous la monarchie, on se transmettait un nom de père en fils. Rarement, on apportait une diversion à ces babitudes consacrées. Certaines familles avaient deux noms préférés, comme Louis et Charles pour la Maison de France. Les aînés d'Orléans se nomment tous Philippe. Les aînés des Montmorency : Matthieu.

Les comtes de Toulouse s'appelaient Raymond, les comtes de Foix, Gaston. Les aînés des Noailles s'appelaient souvent Helyon. Les Rohan : Louis Les La Tour d'Auvergne : Henri. Les d'Albert de Luynes : Honoré. Les Richelieu : Armand, depuis le grand cardinal.

Sous la République, on vit apparaître les noms grecs et romains, les noms de fleurs, de déesses et de légumes furent particulièrement l'apanage des femmes.

Nous avons tous connu de ces respectables dames, nées aux premiers jours du siècle et portant, avec un soupir, des noms qui raillaient leurs cheveux blancs : Flore, Eglé, Hébé, Euphrosine, Aurore, Cypria, Arthémise et même Terpsichore !

Plus tard, les noms romanesques eurent un succès immense. On s'appela Iseult, Ysabeau, Isaure, Ginevra, Malvina, Inès, Yolande, Bathilde, Hedwige, etc.

La mode, aujourd'hui, favorise les noms paysans. Les bébés, sous leurs vieux points de Venise, leur velours et leurs plumes, s'appellent : Jean, André, Jacques, Eustache, Marcel, Claude, Pierre, François, Antoine.

Les filles : Claudine, Colette, Jeanne, Yvonne, Odette, Arlette, Héliette, Jacqueline, Georgette, Miquette, Nicolette, etc.

Eh bien, chères lectrices et chers lecteurs, entre nous, avez-vous bien le prénom qui répond à votre caractère, à vos aptitudes ? Avez-vous bien le prénom qu'il vous faut ?

Pourquoi un homme est paresseux.

Un homme est paresseux pour une ou plusieurs des raisons ci-dessous :

Il dort et mange trop.

Il fréquente des gens paresseux.

Il n'a jamais connu le plaisir qu'il y a à faire quelque chose.

Il n'a jamais su la valeur d'une minute.

Son père et sa mère étaient paresseux.

Il n'a pas le sens de la responsabilité.

Il rêve plus au succès qu'il ne cherche à y arriver.

Il n'est pas un combatif.

Il ne sait pas s'atteler à une besogne désagréable pour s'en débarrasser.

Il n'a jamais appris à accueillir avec joie le travail qui lui arrive.

Il n'éprouve pas la satisfaction qu'un homme en bonne santé et moral ressentirait en se sentant apte à surmonter les obstacles.

Il a de l'argent qui lui a été laissé par héritage, ou il espère en recevoir.

Il est toujours à la recherche de plans pour « devenir riche facilement ».

Il ne sait pas par expérience que les personnes occupées jouissent plus de la vie que les personnes inoccupées.

Vaines promesses. — Un gendre se chamaille avec sa belle-mère, qui est souffrante.

— Laissez-moi au moins mourir en repos, vous savez bien que j'en ai à peine pour un mois à vivre, dit celle-ci.

— Oui, oui, on dit ça, et on en a souvent encore pour six semaines.

L'hymen économique. — Un vieux monsieur, veuf de trois femmes, disait à quelqu'un qui parlait de l'inconvénient qu'il y a d'épouser la sœur de sa première femme :

— Je ne suis pas de votre avis. Moi qui ai épousé les trois sœurs, j'ai fait, par ce moyen, une très grande économie.

— Laquelle ?

— L'économie de deux belles-mères.

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
Ami Fatio, successeur.

dans un tems où elle n'avoit nul motif pour la lui dissimuler. Elle sent l'importance des devoirs que le titre d'épouse de Gérard lui impose, elle saura les respecter ; qu'il n'espère rien au-delà ; c'est tout ce qu'elle a pu promettre. Mais oublier !... oublier Grandson ? ah ! jamais ; et jusqu'à l'indignation que l'époux de Clémence inspire, tout le grave en traits profonds dans son souvenir.

Rêveuse, distraite, agitée, Catherine évite avec soin toute espèce de société ; si Gérard se hasarde à troubler sa solitude, il en est puni par les pleurs qu'il voit couler. Un jour, cet époux qu'un remords secret agite, est arrêté par des sons qui vont droit au cœur : à la porte de l'appartement où Catherine est enfermée il écoute, c'est elle... ô ciel, c'est Catherine qui chante ? Oui, mais la complainte de l'infortunée promet son dernier soupir à Grandson, et Gérard qui maudit l'hymen et l'amour s'éloigne de cette porte fatale.

En liant son sort à celui de la baronne de Belp, le sire d'Estavayer a dû envisager comme inévitable l'éclaircissement qui mettra sa trahison au grand jour ; mais il voudroit prolonger une erreur qu'il ne peut éterniser et cherche du moins à intercepter quelque tems encore une lumière si redoutée. Dans cette intention, Gérard trouve des prétextes pour devancer Catherine au Pays-de-Vaud ; inhabité depuis la mort de son père, le château qu'il a dans Moudon n'est point en état de la recevoir et rien dans sa demeure habituelle n'est disposé pour l'apparât qu'exige une noce.* Tels sont les motifs que Gérard donne pour partir le premier ; mais dans le vrai, son unique but est de former un nuage autour de la vérité, en prévenant ses gens, auxquels il impose un silence profond sur tout ce qui concerne l'enlèvement de Clémence. Cette précaution, cependant, eut été insuffisante pour tranquilliser Gérard, si Guillaume et sa jeune épouse eussent encore habité Grandson, mais il apprend le départ du couple amoureux ; et cette nouvelle aussi agréable qu'elle est peu prévue, lui donne une entière sécurité.

Othon, qui avait obtenu de l'évêque de Lausanne le pardon pour son frère Guillaume, le ravisseur de Clémence, se rend à Grandson pour y régler quelques objets moins importans ; et c'est là qu'il apprend l'incroyable, l'atterrante nouvelle du mariage de Catherine. Quel coup de foudre !... il voudroit d'abord en douter ; cette inconcevable infidélité confond toutes ses idées ; et l'inconstance de la fille n'explique pas la *déloyauté* du père. Il est évident que l'ambition n'a point eu de part à cette inconstance, et l'amour... « L'amour ?... Ah ! grand dieu, cette Catherine si tendre ! Le mépris seul doit l'en venger. Mais Gérard triomphera-t-il sans obstacle, vantera-t-il tranquillement à la volage Catherine l'embuscade du *ravin de Cheires ?* Non : ce rival odieux, ce père *déloyal*, cette amante si coupable, ne méritent nuls ménagemens ; et plus l'outrage fut sensible, plus la satisfaction doit être éclatante.

C'est dans cette agitation douloureuse que Grandson se prépare à la vengeance : elle ne se fait pas attendre long-tems. Ce jour-là même, Gérard est parti pour aller au-devant de Catherine jusqu'à Avenches : c'est le lendemain que la noce est attendue à Estavayer ; et les habitants de cette ville s'occupent à donner un air de fête à la réception des nouveaux époux qui doivent suivre la grand-route jusques à Payerne. Othon, bien résolu à déranger leur cortège, va l'attendre à la Condemine, en disposant au combat sa troupe, qu'il a soin de diviser, et qu'il place de telle manière qu'on ne puisse la découvrir.

Cependant, Gérard, qui croit son rival à Dijon, s'avance en triomphe *devers* Payerne. Les cavaliers qu'il aperçoit, lui paroissent un rassemblement des gentilshommes qui habitent les environs de cette ville, venant au-devant de l'épouse *pour lui faire honneur ;* et dans cette pensée il met son cheval au galop pour les joindre.

(*A suivre.*)

* Le château d'Estavayer, ainsi qu'on l'a dit, avoit été la résidence de Gérard jusques alors ; mais la demeure héréditaire des sires d'Estavayer étoit leur château de Forel, à Moudon. C'est là que, pendant les séances du Pays-de-Vaud dans cette ville, ils en faisoient noblement les honneurs, en donnant « fêtes et festins aux seigneurs du dehors, voirement à messieurs les princes ; et pource, avait-on coutume de dire au pays, magnificence des Estavayer ».